

COMMUNE DE CRAC'H

Mairie Place René Le Mené 56950 CRAC'H (tél.02.97.55.03.17)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 27 avril à 19 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CRAC'H, dûment convoqué par voie dématérialisée le 21 avril 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan LE DÉLÉZIR.

Étaient présents (23) : Mesdames et Messieurs, Ronan LE DÉLÉZIR, Patricia LE VIGOUROUX, Augustin GASCHIGNARD, Jeanne DREANO, Pascal DEPOORTERE, Caroline COUGOULIC, Yoann GREZEL, Hubert d'ABOVILLE, Marie-Pierre LOIZIC, Jean-François FERTIN, Alain SANTERRE, Laurent LE BAGOUSSE, Magali LANGLAIS-ARS, Marianne LE BARON, Nadine SEGALIN, Sandra LE BIHAN, Sébastien LE BOULER, Ismaël HERVE, Anaïs HENRIO, Clémence JICQUELLO, Philippe BEZIEAU, Laurence EDELIN, Agnès DUPERRIN.

Secrétaire de séance : Pascal DEPOORTERE

Conseillers en exercice : 23	Présents : 23	Votants : 23
------------------------------	---------------	--------------

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

2026-4-22 Avis de la commune sur la restructuration de la station d'épuration de Lann Pont Houar à Crac'h – procédure d'autorisation environnementale

Rapporteur Ronan LE DÉLÉZIR

Auray Quiberon Terre Atlantique a déposé, en date du 17 décembre 2025, un dossier complet de demande d'autorisation environnementale relatif au projet de restructuration de la station d'épuration de Lann Pont Houar à CRAC'H.

En application de l'article R.181-18 du code de l'environnement, Le préfet, par courrier en date du 04 mars 2026, a consulté les conseils municipaux des communes impactées par le projet, notamment au regard des incidences environnementales notables sur leur territoire. Le Conseil municipal peut émettre son avis dans un délai de deux mois.

Un résumé non technique a été transmis à chaque conseiller municipal afin de prendre connaissance du dossier. La totalité du dossier était également à disposition pour consultation.

CONSEIL MUNICIPAL – 27 avril 2026

Le dossier sera soumis prochainement à enquête publique.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- EMET un avis favorable sur le projet d'autorisation environnementale relatif à la restructuration de la station d'épuration de Lann Pont Houar sur la Commune de CRAC'H.

23 pour, 0 abstention, 0 contre

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Ronan LE DÉLÉZIR



Le secrétaire de séance,

Pascal DEPOORTERE

A handwritten signature in red ink, appearing to be "P. Depoortere", written over a blue ink signature that has been crossed out with a large blue 'X'.